Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

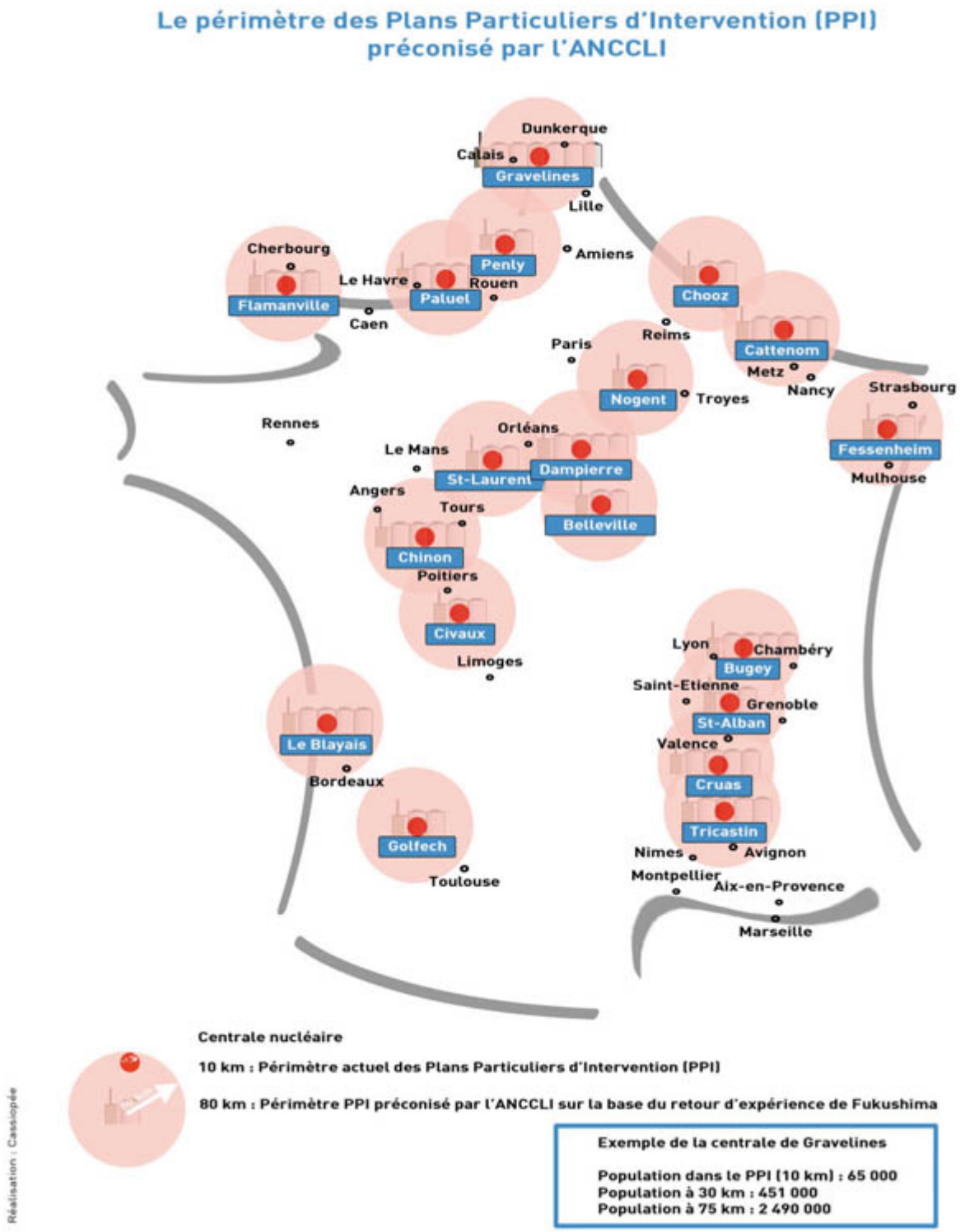
Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos-43045

28 mai 2015

Vite, des infos !

Timides reconnaissances institutionnelles du risque accidentel ?

L'ANCCLI est l'association nationale qui fédère les Commissions Locales d'Information, qui sont en théorie des instances (obligatoires) d'information et de concertation rattachées à chaque site nucléaire, où siègent élus, syndicalistes, représentants d'associations et experts.



Selon l'ANCCLI : "À la lumière de la catastrophe de Fukushima qui a révélé des traces de contamination dans un rayon de 50 km autour de la centrale [NDLR : en réalité, il s'agit de bien plus que des "traces"], l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et l'ANCCLI s'accordent à penser qu'il faudrait, en France, relever le périmètre des PPI à 80 km." L'ANCCLI dénonce qu'aucune évolution en ce sens n'ait été intégrée dans la loi de transition énergétique.

En France, la protection des populations en cas d'accident nucléaire est définie dans un document appelé le Plan Particulier d'Intervention ou PPI. Tous les PPI restreignent les mesures de protection (distribution préventive de comprimés d'iode, confinement et évacuation en cas d'accident) à des

zones de 10 km autour des centrales.

La Suisse, qui est engagée dans une sortie (trop) progressive du nucléaire, vient d'élargir de 20 à 50 kilomètres la zone autour des centrales nucléaires dont les habitants recevront à leur domicile des pastilles d'iode. Ces pastilles sont destinées à saturer d'iode stable la thyroïde des personnes exposées à une contamination radiologique lors d'un accident dans une centrale nucléaire avec relâchement d'iode-131 radioactif, pour réduire le risque de cancer de la thyroïde.

En Autriche et au Luxembourg, qui n'ont aucune centrale nucléaire mais sont limitrophes de pays nucléarisés, toute la population bénéficie de la distribution de pastilles d'iode... On le voit, plus un pays est nucléarisé, plus il est réticent à laisser voir la réalité et l'ampleur des risques en cas d'accident nucléaire, y compris au travers de mesures administratives de prévention – radicalement insuffisantes il va sans dire, puisque l'iode-131 n'est qu'un des centaines de radioéléments relâchés par une centrale accidentée.

Japon : moins de golf, plus d'éolien ?

Le journaliste Thomas Gerke, spécialiste des questions énergétiques, s'est penché sur cette question : le Japon manque-t-il d'espace pour installer des éoliennes ? C'est que le pays, en général perçu comme très densément peuplé, n'a ajouté en 2013 que 50 MW de capacité éolienne (du même ordre que... le Pakistan et la République Dominicaine !), portant sa capacité totale à tout juste 2661 MW, alors même que la catastrophe de Fukushima devrait servir de puissant stimulant au développement des renouvelables...



Un terrain de golf le long de la rivière Tone, à Noda dans la préfecture de Chiba au Japon

En réalité, la population japonaise est concentrée dans trois grandes zones urbaines. En dehors

d’elles, le pays est moins densément peuplé que l’Allemagne, un leader mondial de l’éolien.

Gerke a constaté ce fait intéressant : le Japon compte pas moins de 2400 terrains de golf, qui sont logiquement assez plats. Ils couvrent environ 2250 km2, soit 0,6% de la surface du pays. En prenant en compte l’intégralité de l’occupation des sols par les parcs éoliens (et pas seulement l’emprise au sol – minime - de chaque éolienne), à raison de 42 à 70 km2 par GW, Gerke montre que les seuls terrains de golf japonais pourraient accueillir une capacité éolienne de… 32 à 54 GW, soit plus de 10 fois la capacité installée actuelle et au moins autant que la capacité éolienne totale actuelle de l’Allemagne. En supposant un "facteur de capacité" moyen plutôt bas (20%, à comparer aux 23,5% pour le parc éolien français en 2013 selon RTE), ces "golfs éoliens" généreraient 56 TWh d’électricité, soit 6% des besoins japonais. Pas mal pour cette fraction minime (0,6 %) et déjà artificialisée - pour un usage fort discutable – du territoire nippon !

Gerke faite aussi remarquer que le Japon, étant une nation insulaire, dispose de très longues côtes ventées, sur un total de 29 751 km, dont même une très faible fraction pourrait amener un potentiel éolien non négligeable. Il évoque ainsi l’implantation de quelques éoliennes dans chacun des plus de 1000 ports que compte l’archipel.

Source : www.renewablesinternational.net

Areva s’achète une bonne conscience à peu de frais



Pour 5 enfants opérés en France sous l’égide de la Fondation Areva, combien de Nigériens contaminés par les mines d’uranium de l’entreprise ?

Mi-novembre 2014, la Fondation Areva s’auto-congratulait du lancement de deux nouvelles opérations humanitaires, l’une pour scolariser 900 enfants nigériens, l’autre, en partenariat avec Mécénat Chirurgie Cardiaque, pour "faire opérer en France cinq enfants nigériens, atteints d’une malformation cardiaque et dans l’incapacité d’être opérés dans leurs pays d’origine faute de matériel,

de compétences ou de moyens financiers."

Mais cette absence de moyens financiers ne serait-elle pas en bonne partie causée par les exonérations fiscales exorbitantes dont les filiales d'Areva exploitant l'uranium nigérien ont bénéficié depuis des décennies ? Il faudrait que la Fondation Areva communique un peu plus avec sa maison mère : elle aurait pu l'inciter à être plus souple lors de la dernière renégociation de son contrat avec l'État nigérien pour l'exploitation de l'uranium. Ces négociations ont duré pas moins de 18 mois, et il a fallu la pression de la société civile nigérienne et d'ONGs internationales (à commencer par Oxfam) pour que cet accord rééquilibre (un peu) les choses en faveur du Niger, à savoir pour que – au moins sur le papier – l'accord respecte... le Code minier du Niger, une loi de 2006.

L'indécence atteint son comble avec cette opération en partenariat avec Mécénat Chirurgie Cardiaque. D'une part, les mines d'uranium d'Areva polluent l'environnement de dizaines de milliers de Nigériens et les contaminent, accroissant les risques pour leur santé. D'autre part, le lobby nucléaire (au sein duquel les experts d'Areva y ayant travaillé jouent un rôle éminent) a tout fait pour étouffer les travaux scientifiques du couple de médecins et chercheurs biélorusses Youri Bandajevski et Galina Bandajevskaya, qui ont démontré que l'absorption chronique à faible dose de césium-137 présent dans la nourriture et l'eau des territoires contaminés par Tchernobyl génère des pathologies cardiaques graves. Avec Tchernobyl et Fukushima (où Areva a fourni le combustible MOX), ce ne sont pas cinq, mais des dizaines de milliers d'enfants qui souffrent de pathologies cardiaques.

Ces "actions" sont financées grâce à l'AthleWorldTour, un "défi sportif et solidaire" lancé en 2010 par Areva auprès de ses 45 000 salariés. Pour un coût de 100000€, ces deux actions permettent à Areva de s'acheter une bonne conscience à peu de frais.

Tchernobyl, 30 ans après : participez à la cartographie citoyenne !



En 2016, trente années se seront écoulées depuis l'accident de Tchernobyl, soit l'équivalent d'une période radioactive du césium-137. La catastrophe continue. En 30 ans, la radioactivité du

césium-137, qui a contaminé une grande partie de l'Europe, dont la France, doit avoir diminué de moitié par rapport à 1986. Elle est loin d'avoir disparu, d'autant qu'elle a migré dans l'environnement.

Quelles activités trouve-t-on encore aujourd'hui dans notre environnement ? Les denrées contaminées sont-elles les mêmes qu'en 1986 ?

Pour tenter de répondre à ces questions, l'ACRO (Association de Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) souhaite dresser une cartographie de la contamination en césium-137 encore présente en France et en Europe. Pour cela, elle organise une grande campagne de prélèvements sur l'ensemble du territoire, entre octobre 2014 et décembre 2015.

L'ACRO lance un appel à tous les préleveurs volontaires qui souhaitent participer à la réalisation de ce bilan 30 ans après le passage du nuage de Tchernobyl, pour l'aider à collecter des échantillons variés. À noter que l'ACRO prend en charge l'ensemble des analyses de radioactivité.

Pour plus d'info et pour participer : https://tchernobyl30.eu.org

À écouter en ligne : "Nucléaire, la fabrique de l'oubli"

Après deux ans de préparation, un collectif vient de rendre publics les premiers épisodes radiophoniques d'une série qui en comporte une quinzaine, chacun d'environ 40 mn. Chaque épisode est un assemblage d'extraits d'analyses, de témoignages, de textes littéraires, d'archives sonores. Donnons la parole aux auteurs : "nous avons essayé de dérouler un fil, d'apercevoir cette société nucléaire qui par son omniprésence se fait oublier."



Le liquidateur A.V. Strannik devant la centrale accidentée de Tchernobyl en 1986.

"Ce projet est né après la lecture de Oublier Fukushima, d'Arkadi Filine, et de La supplication, Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse, de Svetlana Alexievitch.

À la lecture de ces livres, le sentiment que 25 ans après "quelque chose" se rejouait prenait à la gorge. Après le 11 mars 2011, nous étions gavés d'une bouillie d'informations sur la situation à Fukushima. Et puis très vite, comme toujours, au milieu du flot continu des nouvelles, le drame japonais est devenu obsolète. La catastrophe de Fukushima est toujours en cours, celle de Tchernobyl aussi.

Au travers d'autres lectures, il est très vite apparu que le désastre du nucléaire n'était pas que celui des catastrophes, mais bien celui de la routine de la société nucléaire et de la façon dont nous nous en accommodions."

Pour écouter les épisodes au fur et à mesure de leur publication :
https://lafabriquedeloubli.noblogs.org